



COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

HONORABLE FRANÇOIS P. DUPRAT
Coordonnateur pour les districts de Beauharnois et Iberville

Palais de Justice, 74, rue Académie, Salaberry-de-Valleyfield, Qc, J6T 0B8
Téléphone (450) 370-4012 - Télécopieur (450) 370-4015
Courriel: francois.duprat@judex.qc.ca

Par courriel

Le 11 janvier 2021

Objet : Avis aux membres du Barreau de Beauharnois - Directives pour la période de confinement annoncée par le Gouvernement du Québec du 9 janvier au 8 février inclusivement

Maîtres,

Comme vous le savez, le Gouvernement du Québec a annoncé une période de confinement pour la période du 9 janvier au 8 février inclusivement.

Les activités de la Cour supérieure se poursuivront tel que prévu. À cet effet, j'inclus un communiqué daté du 8 janvier 2021 du Juge en chef, l'honorable Jacques R. Fournier, et qui s'applique à toute la division de Montréal.

Vous comprendrez que les audiences virtuelles sont privilégiées, autant en pratique qu'au mérite. En principe, les avocats devraient donc éviter de se présenter au Palais de justice particulièrement lors des journées de pratique. À ce sujet, je vous souligne que la production tardive de procédures ou de pièces au dossier de la Cour ne justifie pas la présence physique.

L'appel du rôle se tient la veille de la Cour de pratique et les greffières spéciales n'autoriseront pas la présence physique au Palais de justice à moins de circonstances exceptionnelles.

En ce qui concerne les causes au mérite, il appartiendra au juge qui entend l'affaire de déterminer sous quelle forme l'audition peut se tenir, la préférence étant aux auditions virtuelles ou semi-virtuelle.

Je vous prie d'agréer, Maîtres, mes meilleures salutations.

François P. Duprat, j.c.s.
Juge coordonnateur pour les districts
de Beauharnois et Iberville

FPD/vm

c.c. Madame Nancy Côté, directrice du Palais de justice de Valleyfield
Maître Alexandra Paula Dolhan
Maître Vasil Petrishki
Madame Sylvie Pagé, Maître des rôles